DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal : le 21/06/2022

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 30/06/2022

SEANCE DU 27 JUIN 2022

Délibération n° D-2022-229

Subventions de fonctionnement aux associations culturelles

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur David MICHAUT, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL.

Secrétaire de séance : Baptiste DAVID

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Jeanine BARBOTIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Baptiste DAVID, Madame Véronique ROUILLE-SURAULT, ayant donné pouvoir à Madame Yvonne VACKER

Pôle Vie de la Cité

Subventions de fonctionnement aux associations culturelles

Madame Christelle CHASSAGNE, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs.

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Et après instruction par Niort Associations (pôle culture),

Au titre de l'année 2022 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au budget, il est proposé d'allouer aux associations culturelles les subventions annuelles de fonctionnement dont les montants figurent dans le tableau ci-dessous.

Pour le calcul de ces subventions, des critères communs à tous les secteurs ont été adoptés tels que :

- la prise en compte de tous les publics ;
- l'implication dans la ville et le lien social ;
- le respect du cadre de vie et de l'environnement.

Pour les dossiers d'un montant inférieur à 1 500,00 €, le pôle culture de Niort Associations a formulé des propositions à la Ville.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à verser les sommes d'un montant total de 27 150,00 € aux associations ci-dessous :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2022 en €	
Associations de mise en valeur du patrimoine		
Les Amis des Musées de Niort	560,00	
Folk'avoine	550,00	
Associations culturelles non classées ailleurs		
Cercle Généalogique des Deux-Sèvres	500,00	
Le Donjon des Livres	900,00	
En Vie Urbaine	300,00	
Guillaume Budé	500,00	
Niort en Bulles	800,00	
Union Philathélique Niortaise (UPN)	500,00	
Asso. d'expression musicale lyrique et chorégraphique		
Accès Rock	640,00	
Amatini	200,00	
Capoeira Ginga Livre	500,00	
Centre d'Etudes Musicales	1 500,00	
Chante Pezenne	700,00	

Cheminots Niortais	100,00
Chorale André Léculeur	700,00
Golpe Peña Flamenca	700,00
Hélios	500,00
Jeunesses Musicales de France	4 100,00
Kevrenn Bro Glaz	300,00
Oriana	800,00
Smile Gospel	650,00
Tang'Ochos	650,00
Тетро	700,00
Virevolte	700,00
Vocame	700,00
Voix Grégoriennes	100,00
Yakadanser	500,00
Asso. d'arts plastiques et autres activités artistiques	
Arts et Couleurs	300,00
Atelier de la Cité	800,00
Esquisses et Couleurs	700,00
Group'Art	200,00
La Palette	500,00
Rencontres Créatives	200,00
Troupes de théâtre et autres créations	
Cabaret St Flo	2 400,00
Cie Les Petits Détails	600,00
La Maison de la Poésie	600,00
Studio N	1 000,00
Associations d'Animation Culturelle	
Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres	500,00
TOTAL	27 150,00

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 45
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 0

Pour le Maire de Niort, **Jérôme BALOGE** L'Adjointe déléguée

Signé

Christelle CHASSAGNE